

# Recommandations de CRS

## PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Le présent document vise à fournir aux programmes de pays et aux partenaires des recommandations sur les points suivants : 1) aider les partenaires ou programmes de pays à préparer/mettre en œuvre la participation communautaire pour prévenir ou atténuer la COVID-19 ; 2) adapter les activités de participation communautaire prévues pour les programmes en cours compte tenu des limitations imposées par la COVID-19 sur les contacts et les rapports sociaux.

### PRINCIPES POUR LES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA COVID-19

Quand ils entreprennent des activités de programmation, le personnel des projets et les partenaires de CRS doivent :

- **Évaluer le risque de transmission** : à ce stade de la pandémie les tests de dépistage demeurent limités, ce qui signifie que les données concernant les cas positifs ne sont pas fiables. CRS recommande aux équipes de présupposer qu'il y aura une grande propagation dans la communauté de d'adapter leur programmation en conséquence. Il convient de garder à l'esprit que les programmes de CRS doivent partir du principe que toute personne rencontrée est un cas suspect de COVID-19.
- **Se demander à quel point il est essentiel** de mettre en œuvre l'activité compte tenu du risque pour le personnel, les partenaires et les participants, et peser le risque pour les participants au projet de ne pas réaliser l'activité. Il faudrait accorder la priorité aux activités d'importance vitale (telles que l'approvisionnement alimentaire d'urgence ou les soins cliniques en cas d'urgence) et aux activités essentielles au maintien de la vie (par exemple, la prévention et le traitement du paludisme et les vaccinations).
- **Adopter une approche consistant à « ne pas nuire »** : CRS et ses partenaires doivent comprendre comment se transmet la COVID-19 et prendre des mesures de prévention élémentaires pour se protéger et réduire le risque de propagation du virus durant la mise en œuvre des programmes (veuillez consulter les recommandations de l'[OMS - COVID 19](#)). Les mesures qui suivent concernent toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, notamment le personnel de CRS, les partenaires, les bénévoles, les participants au programme et les membres de la communauté, les prestataires de services, les fournisseurs, etc. Pour obtenir plus d'informations sur chacune des mesures suivantes, veuillez consulter le **Guide Orientation sur les mesures de préventives (y compris l'équipement de protection individuelle)** en [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#)
  - **Ne participez à aucune activité de programme** si vous ne vous sentez pas bien ; restez chez vous et consultez un médecin
  - **Respectez les mesures de distanciation physique**
  - **Suivez les pratiques d'hygiène recommandées**
  - Portez des **masques non médicaux** (masques en tissu ou bien un tissu couvrant le visage) lorsque cela est conforme aux directives du gouvernement du pays hôte ou de l'OMS
  - Prenez des mesures spéciales pour les **populations les plus à risque** de développer une maladie grave (par exemple, les personnes âgées, les personnes immunodéprimées, les personnes atteintes de maladies préexistantes, les femmes enceintes)

Toute personne étant entrée en contact avec quelqu'un présentant ou signalant des symptômes de la maladie à COVID-19 doit se soumettre à une **quarantaine volontaire** et surveiller l'apparition des symptômes. Les personnes qui présentent des symptômes doivent **s'isoler** et consulter un médecin conformément aux protocoles du ministère de la Santé (par exemple, appeler avant de se présenter en consultation).

- Envisager la **protection des personnes les plus vulnérables et introduire des mesures de sauvegarde**
- **Communiquer** de manière constante et transparente **avec les populations** concernant les activités, les changements, ainsi que le degré de confort de la communauté et ses besoins par rapport aux implications de la poursuite des programmes sur la santé.
- **Se tenir au courant et suivre les protocoles et les messages de l'OMS, du gouvernement ou du ministère de la santé à propos de la maladie à COVID-19.**
  - Respectez les restrictions gouvernementales et demandez une autorisation pour mettre en œuvre des activités et assurer des services essentiels, selon les besoins
  - Collaborez avec le personnel médical ou le module sectoriel santé local pour garantir que les messages sanitaires liés à la COVID-19 sont cohérents et adaptés au contexte
  - Restez à jour et informez le personnel, le personnel des partenaires et les bénévoles de la façon de recourir aux services d'assistance téléphonique ou d'intervention nationaux ou locaux appropriés concernant la COVID
- **Adapter les recommandations programmatiques à son contexte et être prêts à apporter d'autres changements à mesure que la situation évolue** : Il est possible que certaines recommandations aient besoin d'être modifiées en fonction des niveaux de risque dans la communauté, du type d'activités de programmation mises en œuvre, des perceptions et des normes sociales, des capacités locales, de l'environnement opérationnel, des nouvelles recommandations de l'OMS et du retour d'information des donateurs dans chaque pays où nous œuvrons. Pour obtenir de l'aide, veuillez contacter les points de contact COVID-19 dans votre région ou au Département d'intervention Humanitaire (HRD) ou bien le conseiller technique de programmation pertinent.

Le présent document contient d'autres recommandations de CRS visant à être utilisées pour accompagner ou compléter les recommandations du Comité permanent interorganisations (CPI), de l'OMS et du ministère de la Santé local, selon les cas.

Ces recommandations seront mises à jour périodiquement.

Consultez les [Ressources e programmation de CRS](#) afin de vous assurer que vous utilisez la dernière version.

**Clause de non-responsabilité** : les recommandations et ressources de programmes de CRS concernant la COVID-19 sont développées sur la base des recommandations internationales formulées par les organisations internationales compétentes comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Comité permanent interorganisations (CPI) et d'autres organismes humanitaires. Ces recommandations et ressources sont mises à jour régulièrement à mesure que de nouveaux éléments d'information deviennent disponibles. Les organisations partenaires et homologues qui souhaiteraient les consulter et les utiliser doivent s'assurer qu'elles se réfèrent aux informations les plus récentes disponibles auprès de l'OMS et du CPI.

## RECUEILLENZ DES INFORMATIONS POUR INFORMER LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

- **Déterminez comment la pandémie de COVID-19 et les mesures d'atténuation peuvent affecter les programmes de CRS/des partenaires, en cours ou à venir.** Certains des éléments à prendre en considération incluent :
  - Les groupes de population desservis et la nature critique du programme. Par exemple : le programme a-t-il pour objectif de sauver des vies ou peut-il être suspendu pendant quelque temps ? Le groupe de population sera-t-il davantage

exposé au risque par une suspension du programme ? Les risques d'une propagation éventuelle de la COVID-19 l'emportent-ils sur les avantages du programme ? (N.B. Ce dernier point doit être décidé à l'issue de discussions avec les autorités locales dans les zones où des restrictions aux déplacements ont été imposées.)

- Les protocoles mis en place par le ministère de la Santé/les pouvoirs publics ou CRS qui peuvent limiter l'accès (par exemple : restrictions concernant les voyages/la liberté de mouvement ou les règlements limitant la taille des rassemblements ; obligation pour les travailleurs d'ONG effectuant certaines fonctions de porter un équipement de protection, comme un masque et des gants ; travail à domicile imposé par l'organisation, etc.)
- Les mesures sanitaires préventives que chaque membre du personnel de CRS/des partenaires et la communauté devra respecter, y compris : l'éloignement sanitaire, les protocoles de lavage des mains, le port d'un équipement de protection individuelle, s'isoler et ne participer à aucune réunion en personne si on ne se sent pas bien ou si on a été en contact étroit avec une personne confirmée à la COVID-19.
- Modalité de mise en œuvre des programmes ; par exemple, si les programmes sont centrés autour de formations en personne de grande ampleur ou de services destinés aux personnes âgées ou aux personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents.

Déterminez quelles adaptations éventuelles peuvent être apportées, en tenant compte du fait que la situation peut évoluer au fil du temps. Les approches devront donc être régulièrement revues et éventuellement faire l'objet de nouvelles adaptations.

- **Recensez les dirigeants communautaires, les principaux membres de la communauté/influenceurs ou réseaux, existants ou nouveaux, susceptibles d'apporter leur aide en matière de participation communautaire en faveur de la communication** sur la prévention/l'atténuation de la COVID-19 et les ajustements à apporter aux activités programmatiques, ou leur suspension, dans le cadre des restrictions liées à la pandémie. Ces personnes peuvent inclure : autorités locales/chefs traditionnels locaux, dirigeants confessionnels et groupes religieux, enseignants, sages-femmes, entrepreneurs locaux, guérisseurs traditionnels, professionnels de santé, marchands locaux, prestataires de services financiers, vulgarisateurs agricoles, mobilisateurs communautaire, membres de groupes de femmes, agents sanitaires bénévoles locaux, associations de jeunes, victimes de la violence, personnes handicapées, etc. Envisagez une programmation inclusive quand vous recherchez des membres de la communauté pour faciliter la participation. Il est important de veiller à inclure des représentants de groupes vulnérables et à prendre en compte leurs points de vue dans les décisions concernant la participation communautaire. Pour plus d'informations, reportez-vous aux recommandations [COVID-19 Inclusive Programming](#) du CICR.
- **Dans le cadre de l'engagement aux côtés des réseaux ou des dirigeants communautaires, recueillez des informations essentielles sur les savoirs, les compétences et les attitudes des communautés cibles et d'autres parties prenantes autour de la pandémie** (*par exemple, les perceptions de la communauté, les savoirs, les canaux de communication accessibles et privilégiés, les obstacles empêchant les personnes d'adopter les comportements promus, etc.*) **pour guider l'élaboration d'un plan de participation communautaire.** Reportez-vous au document de l'OMS [Communication sur les risques et participation communautaire \(RCCE\) : Préparation et riposte face au nouveau coronavirus 2019 \(2019-nCoV\)](#). **Coordonnez-vous avec les équipes de CRS et avec d'autres ONG, agences de l'ONU, acteurs de mise en œuvre, etc. pour assurer que les communautés ne sont pas constamment sollicitées pour la même information.**
  - Une grande partie de cette information peut être obtenue auprès des dirigeants communautaires recensés par le biais de conversations individuelles respectant les mesures d'éloignement sanitaires ou par l'intermédiaire d'entretiens à distance en utilisant des moyens adaptés aux populations ciblées (appels téléphoniques, SMS, WhatsApp, etc.).

- Toutefois, étant donné que les dirigeants communautaires peuvent ne pas représenter tout le monde de la même façon, envisagez d'ajouter une évaluation ciblée par téléphone faisant appel à un échantillonnage raisonné des ménages dont les membres sont marginalisés, en les interrogeant sur les obstacles et les canaux de communication privilégiés. En outre, veillez à ce que les femmes fassent l'objet d'une évaluation spécifique.
- À mesure qu'évolue la menace de la COVID-19, les savoirs et les croyances changeront. Les évaluations devront donc se faire dans la durée pour veiller à ce que les interventions restent pertinentes pour les personnes à risque.
- **Effectuez une cartographie des services**, si d'autres organisations ou d'organismes partenaires ne l'ont pas déjà fait, pour déterminer à quels services ont accès les communautés ciblées par les partenaires/CRS pendant la pandémie.
- **Sollicitez l'avis des réseaux et influenceurs/dirigeants communautaires recensés sur la marche à suivre avec les programmes de CRS/des partenaires et menez des activités conjointes de planification en tenant compte des protocoles et des restrictions rendus nécessaires par la pandémie.** Assurez-vous que les points de contact recensés ont eux-mêmes une bonne compréhension de la COVID-19 en leur demandant ce qu'ils savent des mesures de prévention, de la transmission du virus et de la prise en charge des malades et qu'ils comprennent pourquoi les programmes ou activités devront être adaptés ou suspendus. Fournissez-leur d'abord des éléments factuels sur le virus et son impact sur les activités programmatiques avant d'engager les discussions. Demandez-leur ce qu'ils pensent des approches des partenaires/de CRS et comment ils pourraient appuyer les partenaires/CRS. Certains des éléments à prendre en considération incluent :
  - Comment mieux adapter nos méthodes/approches programmatiques compte tenu des protocoles sanitaires internes et ceux mis en place par les pouvoirs publics/le ministère de la Santé que nous aurions besoin de suivre.
  - Comment réduire la stigmatisation, les risques et l'exposition pour les personnes ou les communautés qui sont très vulnérables à la maladie ou risquent de tomber malades. Cela peut également inclure la fourniture de protections supplémentaires pour les personnes les plus à risque. Ce guide de référence éclairera utilement cette discussion : [ICRC COVID-19 Inclusive Programming](#).
  - Comment assurer une « sortie responsable » pour les programmes qui risquent de devoir être suspendus pendant la pandémie, afin de limiter les malentendus entre les partenaires/CRS et les communautés, ce qui, par suite, facilitera le retour dans les communautés après que la crise de la COVID-19 aura pris fin.

## ÉLABORER UN PLAN DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

- En collaboration avec les réseaux ou les influenceurs/dirigeants communautaires, et en tenant compte des conclusions de l'évaluation dont il est question ci-dessus, **élaborez un plan de participation communautaire COVID-19**, définissant des objectifs et des activités spécifiques, qui s'insère dans la stratégie de riposte globale du pays contre la COVID-19, si elle existe, et aborde les changements programmatiques nécessaires.
  - Un plan devra être élaboré pour chaque communauté en tenant compte de sa situation particulière et des recommandations diffusées sur place par l'OMS ou le ministère de la Santé, ainsi que les projets de CRS et des partenaires auxquels la communauté participe. Si une communauté participe à plusieurs projets de CRS ou de partenaires, elle doit être informée de la façon dont chacun de ces projets est affecté par les protocoles et les mesures de précaution contre la COVID-19, mais la communication doit être simplifiée dans toute la mesure du possible afin d'éviter toute confusion ou mésinformation.
  - Les dirigeants communautaires et les partenaires locaux peuvent et doivent jouer un rôle clé en tant que modèles de rôles et chefs de file dans la promotion des changements de comportement individuel et collectif pour prévenir et lutter contre la COVID-19. Imaginez des moyens pour que les dirigeants communautaires et les partenaires modélisent et dirigent ces efforts et incluent ces processus dans le plan de participation communautaire, en fixant des modalités qui n'augmentent

pas le risque d'exposition au virus par les dirigeants communautaires ou les membres de la communauté. On pourrait par exemple mentionner la participation des dirigeants communautaires à la diffusion de messages à la radio, via WhatsApp ou d'autres modes de communication tirant parti de leur position de dirigeants respectés.

- **Rédigez des messages simples, coordonnés et concis pour vous concentrer davantage sur chaque communauté, en fonction des besoins d'information prioritaires recensés autour de la COVID-19.**

Ces messages peuvent inclure les mesures de protection, les éventuelles restrictions gouvernementales, la réfutation des mythes ou des idées fausses autour de la COVID-19 et des informations sur les services de santé ou d'autres services communautaires disponibles susceptibles d'avoir été affectés par la pandémie. Les messages doivent concorder avec ceux des ministères de la Santé et de l'OMS, ils doivent inclure les différents groupes communautaires et tenir compte de l'âge, du genre et des hiérarchies sociales (*par exemple, les femmes, les personnes âgées, les adolescentes et adolescents, les personnes handicapées, les minorités, d'autres groupes marginalisés, les personnes que menace la violence ou qui sont en danger chez elles, etc.*)

Vous trouverez ci-dessous des exemples de messages clés à prendre considération. Pour un complément d'information apporté par l'OMS sur les mesures de prévention de base contre la COVID-19, consultez ce [site](#).

- Comment se transmet la COVID-19.
  - Les signes/symptômes et la progression de la COVID-19 ; combien de temps elle dure ; la période pendant laquelle une personne peut être contagieuse ; comment certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais être néanmoins des vecteurs de transmission
  - Quelles sont les populations les plus à risque
  - Quels services sont ou ne sont pas disponibles localement pour le dépistage et la prise en charge des cas présumés et confirmés de COVID-19, en gardant présent à l'esprit que les tests en laboratoire dépendent pour une grande part du contexte. Fournissez d'autres renseignements adaptés au contexte sur la façon dont les malades de la COVID-19 seront pris en charge, mais qu'il n'existe actuellement aucun vaccin pour prévenir la maladie ni traitement pour la soigner.
  - Comment les membres de la communauté peuvent empêcher la transmission du coronavirus
  - Reconnaissance des obstacles aux méthodes de prévention, et conseils appropriés au contexte local pour s'adapter.
  - Reconnaissance des difficultés psychosociales liées à l'éloignement sanitaire, et stratégies d'adaptation. Vous trouverez des messages simples sur la façon de gérer le stress et l'anxiété liés à la COVID-19 à la page 5 de ce document de référence publié par l'UNICEF : [COVID-19 Parenting Tips guidance](#).
  - Où et comment accéder aux services disponibles (par exemple, soutien psychosocial, services aux victimes de violences basées sur le genre, etc.).
- **Utilisez les documents d'IEC qui ont été développés dans le pays par le ministère de la Santé/l'OMS.** Si cela n'a pas encore été fait ou s'ils ne contiennent pas d'illustrations adaptées aux personnes peu ou non alphabétisées, **créez des documents d'IEC adaptés aux communautés cibles en les testant préalablement auprès d'un certain nombre de leurs membres** pour garantir que les messages sont adaptés au contexte et conformes aux messages du ministère de la Santé ou de l'OMS. Un dossier de documents d'IEC préparés par CRS et des organismes de l'extérieur peut être consulté en suivant ce lien : [IECs available for use](#). Les documents d'IEC peuvent être visuels (affiches, dépliants), auditifs (radio, haut-parleurs, téléphone), en braille et dans différentes langues ou dialectes. Dans la mesure du possible, ils doivent contenir des actions réalisables, y compris :
    - Des instructions claires
    - Un comportement à adopter

- Des informations à partager avec ses amis et sa famille
- Des illustrations adaptées aux populations peu ou pas alphabétisées

Cependant, avant de commencer à les réaliser, contactez les points de contact COVID-19 dans votre région ou un membre du département des Réponses humanitaires (HRD) pour voir s'ils en ont déjà qu'ils peuvent vous communiquer ou s'ils peuvent vous aider à en produire. Tout document d'IEC relatif à la COVID-19 préparé par des partenaires/CRS doit être revu par un conseiller technique régional Santé.

- **Veillez à ce que la diffusion dans la communauté des messages sur la COVID-19 soit coordonnée et planifiée avec les partenaires locaux de CRS, d'autres ONG(I) dans la communauté, les autorités locales ou les représentants du ministère de la Santé** pour éviter la répétition inutile d'activités et la propagation potentielle d'informations inexactes.
- **À titre de précaution, consultez les donateurs, selon les besoins, à propos des ajustements apportés à vos programmes et obtenez leur autorisation pour toute modification de fond.**
  - Si les consultations avec la communauté mènent à certains changements programmatiques nécessaires aux **subventions en cours**, examinez avec les donateurs les besoins d'adaptation et obtenez leur autorisation pour toute modification de fond.
  - Pour les **subventions récemment attribuées** et qui doivent commencer bientôt, examinez les activités du projet et voyez si des adaptations sont nécessaires au vu de la COVID-19 et discutez-en avec le donateur avant le démarrage du projet.
  - **Documentez toutes les révisions programmatiques**, notamment les changements relatifs à la conformité, qui ont été effectués à cause de la COVID-19 et les raisons pour lesquelles ces changements sont survenus. Conservez toutes les communications avec les donateurs sur ces modifications aux fins d'audit. Assurez-vous que le personnel MEAL est associé à tout changement qui pourrait avoir une incidence sur la documentation et les activités liées au MEAL, y compris les plans de mise en œuvre ou les tableaux de suivi des indicateurs de performance (TSIP).

## PARTAGE DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

- **Collaborez avec les réseaux ou influenceurs/dirigeants communautaires recensés pour mettre en œuvre le plan de participation communautaire convenu.** Les éléments suivants doivent être inclus :
  - Diffusez dans les communautés les messages clés relatifs à la COVID-19 de la manière la plus sûre possible, en évitant les rassemblements et utilisant un éventail de méthodes de communication adaptées au contexte de la pandémie (formats, langue et médias) qui répondent aux besoins de la communauté, en particulier des personnes les plus vulnérables et marginalisées.
  - Communiquez les changements apportés aux activités programmatiques en cours, selon les besoins.
  - Veillez à ce que les méthodes de communication incluent la possibilité d'éclaircir toutes les questions ou idées fausses que pourraient avoir les membres de la communauté à propos du virus. Il s'agira par exemple d'établir un mécanisme de rétroaction et de réponse ou d'adapter celui qui est en place.
- **Encouragez le dialogue avec les communautés** pour assurer que les communautés/groupes reçoivent des informations fiables et à jour sur le virus et sur les programmes de CRS/des partenaires et aident les partenaires/CRS et d'autres organisations travaillant aux côtés de ces communautés à comprendre l'évolution de la perception des risques, des comportements et des obstacles existants, des besoins spécifiques et des lacunes dans les savoirs.

- **Veillez à ce que la communication se fasse par diverse moyens**, à tous les niveaux et pendant toute la durée de la riposte, car la situation évolue rapidement. Les communautés peuvent devenir plus isolées ou plus accessibles au fil du temps.
- **Dans une optique prévoyante, contactez régulièrement les réseaux ou les influenceurs/dirigeants communautaires** même si les activités doivent être temporairement suspendues pour les tenir au courant de tout changement et faire le point avec eux de la planification des activités.
- **Ressources additionnelles :**
  - Le document de l'OMS, [Communication sur les risques et participation communautaire \(RCCE\) : Préparation et riposte face au nouveau coronavirus 2019 \(2019-nCoV\)](#), fournit des recommandations détaillées sur les stratégies de partage de l'information et de participation communautaire.
  - Le document de CRS, [COVID-19 Safe and Dignified Programming Guidance : Protection Mainstreaming and Mental Health Psychosocial Support](#) décrit l'approche de CRS concernant la communication sur les risques et le partage de l'information.
  - Les Johns Hopkins Center for Communication Programs (JHU-CCP) ont mis au point un site Web très utile qui contient des ressources adaptables, [COVID-19 Resources for Social and Behavior Change](#).

## ADAPTER LES METHODES PARTICIPATIVES PENDANT LA COVID-19

- **Visites des ménages** - veuillez consulter [Guide pour le MEAL de projet dans le contexte de COVID-19](#).
- **Réunions de groupe**
  - Évitez de convoquer des réunions de groupe en personne et trouvez d'autres options de communication pendant la pandémie de COVID-19. Pour consulter les participants aux projets, ces options incluent :
    - messages texte envoyés aux participants aux projets fournissant des enseignements clés ou les principales mesures relatives au projet.
    - appels téléphoniques ou messages vocaux entre les responsables de projet et les participants.
    - affichage d'informations dont les participants ont encore besoin dans les lieux publics où ils peuvent continuer d'accéder au milieu des restrictions d'isolement sanitaire relatives à la COVID-19.
    - visioconférences ou plateformes de discussion virtuelles comme : Viamo, WhatsApp, Skype, ZOOM, Viber ou Slack.
    - radio ou « voitures communicantes » pour diffuser de l'information. (*Les « voitures communicantes » sont des véhicules à l'arrière desquels est placé un haut-parleur qui diffuse des messages clés en circulant dans les communautés.*)
    - utilisation de « chaînes », où chaque personne communique des messages à ses voisins tout en respectant les distances d'éloignement sanitaire (pour des messages simples)
  - Si les réunions de groupe sont essentielles à la mise en œuvre des programmes critiques, les modifications recommandées incluent :
    - Veillez à ce que tout membre du personnel ou bénévole présentant des symptômes pseudo-grippaux ou d'autres symptômes évocateurs d'infection ou indiquant avoir été en contact avec une personne présentant ces symptômes (y compris les membres de son ménage) évite tout contact avec les autres membres du personnel ou de la communauté et ne participe pas à la réunion. Les membres du personnel/bénévoles symptomatique doivent s'isoler et consulter un médecin en suivant les protocoles du ministère de la Santé.
    - Organisez les réunions en petits groupes, en respectant les restrictions

officielles locales sur la taille des rassemblements. Cela peut impliquer la tenue de plus d'une réunion pour atteindre tous les participants à un projet. Si les restrictions officielles en vigueur interdisent tous les rassemblements quelle qu'en soit la taille, il est possible que vous deviez demander des autorisations pour tenir des réunions en personne.

- Demandez à l'avance que les personnes suivantes ne participent pas à la réunion, même si elles y ont été invitées :
  1. les personnes à haut risque pour la COVID-19 (par exemple, les personnes âgées, les personnes ayant un problème de santé préexistant comme l'hypertension ou une maladie auto-immune) ;
  2. les personnes qui sont actuellement malades et présentent des symptômes pseudo-grippaux ou d'autres symptômes évocateurs d'infection ou qui ont récemment été en contact avec une personne (y compris les membres de leur ménage) présentant ces symptômes.
- Dès leur arrivée, rappelez aux participants les mesures de prévention contre la COVID-19 (c'est-à-dire, l'éloignement sanitaire, les bonnes pratiques d'hygiène des mains et d'hygiène respiratoire, l'auto-isolément et consulter un médecin quand on ne se sent pas bien), et que ces mesures seront suivies durant la réunion.
- Veillez au respect d'une distance d'au moins un mètre entre les personnes, suivant les recommandations des autorités locales, toutes les fois que des petits groupes sont réunis. Essayez d'organiser des réunions en plein air, chaque fois que cela est possible. Sinon, trouvez un lieu suffisamment vaste pour maintenir cette distance minimale entre les personnes.
- Réduisez le besoin et le nombre des points ou surfaces de contact que plus d'une personne doit utiliser (par exemple, les poignées de porte, les documents, etc.) et désinfectez tous les autres points de contact fréquemment, selon les besoins. N'exigez pas de signature physique comme preuve de participation à la réunion.
- Si certains participants arrivant aux réunions présentent des signes visibles d'infection, le personnel doit poliment, mais fermement, et tout en maintenant la distance minimale recommandée :
  1. leur demander d'aller vers un autre emplacement suffisamment éloigné du groupe ;
  2. leur indiquer une autre façon pour eux de recevoir l'information qui sera examinée lors de la réunion ;
  3. leur conseiller de s'isoler et de consulter un médecin en suivant les protocoles du ministère de la Santé ;
  4. leur demander de ne pas participer à la réunion en cours ; au besoin, demandez à des dirigeants communautaires de les aider.
- Prévoyez une station de lavage des mains avec du savon et de l'eau courante, ainsi que du matériel de désinfection ; demandez aux participants de se laver les mains dès qu'ils entrent dans la salle de réunion et au moment de partir.
- Veillez à ce que les réunions soient aussi courtes que possible et concentrez-vous sur les points essentiels ; découragez les participants de manger ou boire et de socialiser pendant la réunion ou après.
- Utilisez la réunion pour établir d'autres formes de communication (à distance) pour le groupe ou les activités, si possible.

## AUTRES RESSOURCES POUR LES ACTIVITES OU LES PROGRAMMES SECTORIELS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

- **Enregistrement** : L'élaboration de recommandations sur la mise en œuvre d'activités d'enregistrement dans le contexte de la COVID-19 est en cours ; un lien vers le document vous sera fourni ici une fois qu'il sera disponible.
- **Programmes d'assistance en espèces et en coupons** : Pour de plus amples informations sur ces programmes, consultez le document de CRS : [Recommandations pour les programmes d'assistance en espèces et en coupons](#)
- **Programmes SILC** : Pour de plus amples informations sur les SILC activités, consultez les directives [de CRS pour les SILC pendant la COVID-19](#).
- D'autres recommandations sur l'adaptation des programmes à la COVID-19 ont été formulées par Save the Children et peuvent être consultées en suivant ce [lien](#).